

Lou papafard moutassin

Numéro 60 15^o année Juillet 2016



Le papier motassin, bulletin municipal de la commune de la Motte d'Aigues

▪ SOMMAIRE	P.1
▪ LE MOT DU MAIRE	P.1
▪ VIGILANCE SECHERESSE	P.1
▪ ÉTAT CIVIL	P.2
▪ INFORMATIONS MUNICIPALES	P.2
▪ PROGRAMME NAP	P.2
▪ INFORMATIONS DIVERSES	P.3
▪ LA RUBRIQUE DE L'ECOLE	P.4
▪ SIGNALÉTIQUE	P.5
▪ LES ASSOCIATIONS	P.6-7-8

LE MOT DU MAIRE

Révision du P.O.S.

Je vous informe que suite à la réunion publique sur la révision du P.O.S qui s'est tenue le lundi 27 juin à la salle polyvalente, les documents de concertation sont consultables à l'accueil de la Mairie.

Emplacements de stationnement

Des emplacements de stationnement ont été marqués au sol sur la place de l'ancienne école et devant les commerces, merci de veiller à les respecter afin de ne pas gêner les usagers du parking. Nous avons déjà procédé à des avertissements, la gendarmerie sera désormais chargée de verbaliser les contrevenants.

Ordures Ménagères

Les nouveaux conteneurs enterrés qui ont été installés sur la commune sont exclusivement réservés aux ordures ménagères et sont destinés à recevoir des sacs de 50 litres maximum. De même que les conteneurs à cartons ne peuvent pas recevoir de plastiques ni d'ordures ménagères. Merci de bien vouloir respecter ces simples consignes. Eviter également de déposer aux abords du conteneur à vêtements lorsque celui-ci est plein.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter
un agréable été et de bonnes vacances.

Vigilance sécheresse

Selon l'arrêté Préfectoral en date du 14 juin 2016, le seuil de vigilance sécheresse est franchi sur le département de Vaucluse.

Chaque usager doit porter une attention toute particulière à ses besoins en eau et limiter au strict nécessaire sa consommation. Il est notamment recommandé de :

- restreindre les usages secondaires (arrosage, nettoyage des voitures, remplissage des piscines...),
- organiser la gestion du remplissage des piscines, publiques ou privées, alimentées à partir du réseau d'alimentation en eau potable pour éviter que celui-ci ne déstabilise le fonctionnement des réseaux,
- réduire les consommations d'eau domestique,
- rechercher les fuites,
- mettre en place des systèmes de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage,
- privilégier les techniques d'arrosage au goutte à goutte,
- privilégier les végétaux de type méditerranéen dans les aménagements d'espaces verts.

PROCHAIN NUMÉRO

Le Prochain numéro paraîtra en octobre 2016. Remettez vos propositions d'articles en Mairie avant le 15 septembre 2016. MERCI

ETAT CIVILNaissances :

Jack Georges Charles CHAVANEL le 15 avril 2016

Lola CASOLO-GINELLI le 1^{er} juin 2016

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Mariages :

Benôit Marie Robert LETTÉRON et Estelle Marie-Agnès CHOLLIER le 16 avril 2016

Léo Celestin GREGOIRE et Alice Marie MORA le 18 juin 2016

Nous présentons tous nos vœux de bonheur aux époux et à leurs familles

Décès :

Francis Fernand LAFOND le 24 décembre 2015 à l'âge de 68 ans

Ange Natalino FARINA le 8 avril 2016 à l'âge de 81 ans

André CAVATAIO le 15 mai 2016 à l'âge de 76 ans

La famille de Madame Christiane COINDRE née MICHEL vous fait part de son décès survenu le 24 mai 2016 à Saint-Cyr-Sur-Mer.

La Municipalité présente ses très sincères condoléances aux familles.

INFORMATIONS MUNICIPALESConseil Municipal du 16 juin 2016Prix de la cantine et de la garderie et vote du règlement

Prix de la cantine 2015/2016 = 2.90 ¢ - 2016/2017 = 3.00 ¢

Prix de la garderie 2015/2016 = 2.20 ¢/heure - 2016/2017 = 2.20 ¢/heure

Lecture du règlement de la cantine et de la garderie est donnée, certains articles sont modifiés afin d'être mieux adaptés à la gestion de ces services.

Les modifications sont approuvées et le règlement de la cantine et de la garderie est voté à l'unanimité.

Transports scolaires

Attention, cette année les dossiers d'inscription au transport scolaire 2016/2017 sont à envoyer au Conseil Départemental de Vaucluse - Direction des Transports - Place Viala - 84909 AVIGNON CEDEX 09

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : TRANSVAUCLUSE.

Vote du Compte Administratif et du Compte de gestion

Après avoir présenté le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, lecture est donnée du compte administratif.

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : opérations de l'exercice = 678 130.56 ¢

Recettes : opérations de l'exercice = 812 429.91 ¢

Résultats reportés = 737 177.17 ¢

Résultats définitifs = + 871 476.52 ¢

INVESTISSEMENT :

Dépenses : opérations de l'exercice = 242 484.81 ¢

Restes à réaliser = 766 291.28 ¢

Recettes : opérations de l'exercice = 341 505.86 ¢

Résultats reportés = 427 272.73 ¢

Restes à réaliser = 6 375.00 ¢

Résultats définitifs = - 237 622.50 ¢

Après avoir constaté l'identité des valeurs avec le compte de gestion, l'assemblée arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Programme des Nouvelles Activités Périscolaires de la rentrée 2016**NAP SEPTEMBRE 2016**

	Petite et Grande section maternelle	Moyenne section CP	CE1 / CE2	CM1 / CM2
2 septembre	Sieste	Faune / Flore	Jeu de connaissance	Sport
	Sieste	Faune / Flore	Sport	Équitation
	Faune / Flore	Sport	Atelier Créatif	Équitation
9 septembre	Sieste	Sport	Faune / Flore	Balade
	Sieste	Atelier Créatif	Faune / Flore	Sport
	Sport	Jeux	Faune / Flore	Jeux
16 septembre	Sieste	Sport	Atelier Créatif	Faune / Flore
	Sieste	Atelier Créatif	Sport	Faune / Flore
	Grands jeux	Atelier Créatif	Atelier Créatif	Faune / Flore
23 septembre	Sieste	Plastiques	Sport	Atelier Créatif
	Sieste	Plastiques	Équitation	Sport
	Plastiques	Sport	Équitation	Magie
30 septembre	Sieste	Sport	Atelier Créatif	Jeux
	Sieste	Équitation	Sport	Atelier Créatif
	Jeux	Équitation	Magie	Sport

Informations diverses

Pôle environnement

Pôle Environnement et Valorisation Intercommunal

Bientôt les services techniques « Déchets ménagers » de Cotelub vous accueilleront dans cet espace dédié et respectueux de l'environnement. Les travaux ont bien avancé ; une ouverture est prévue pour septembre 2016.

Ce que vous pourrez déposer au Pôle Environnement :

- **Pour le tri sélectif** : des colonnes pour le Verre, le Papier & Emballages, le Textile.
- **Pour les matériaux** : des bennes différenciées : Déchets inertes/Gravats - Ferraille - Cartons - Encombrants - Bois - Déchets verts
- **Pour les Déchets spécifiques des Ménages** des contenants adaptés :
 - Huiles vidanges et friture - Piles - Batteries - Déchets d'équipements électriques et électroniques - Pots de peinture et de solvants - Pneumatiques - Bâches plastiques

Il est prévu également un local pour une « Ressourcerie » associative ; elle récupérera certains objets, les réparera et leur donnera ainsi un nouveau départ.

Ce lieu aura aussi une vocation pédagogique pour les écoles du territoire qui souhaitent sensibiliser les enfants au tri des déchets et à l'environnement.

Bientôt, l'accès au site sera aménagé de façon à sécuriser les entrées et sorties des véhicules.



PRÉVENTION CANICULE



CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Mouiller son corps et se ventiler



Manger en quantité suffisante



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Ne pas boire d'alcool



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



CLIC Soleil' Âge



Vous cherchez un soutien, des renseignements, une aide...

Vous avez plus de 60 ans, vous êtes un aidant familial, ou un professionnel et le quotidien devient compliqué.

Vous rencontrez des difficultés.

Des aides au maintien à domicile aux aides financières..., le CLIC Soleil'Age est là pour vous renseigner, vous orienter.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous venons à votre domicile pour l'évaluation de vos besoins.

Nous intervenons sur les cantons de Pertuis et Cadenet.

Le CLIC Soleil'Age est un service **gratuit**, pour tout renseignement vous pouvez nous contacter au 04 90 08 87 64.

Nous vous accueillons au Clic soleil age 4 rue de la mairie 84240 GRAMBOIS - clic.soleilage84@wanadoo.fr.

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30 fermé le mercredi

LE LOUP BLEU
RESTAURANT

Nouveau restaurant

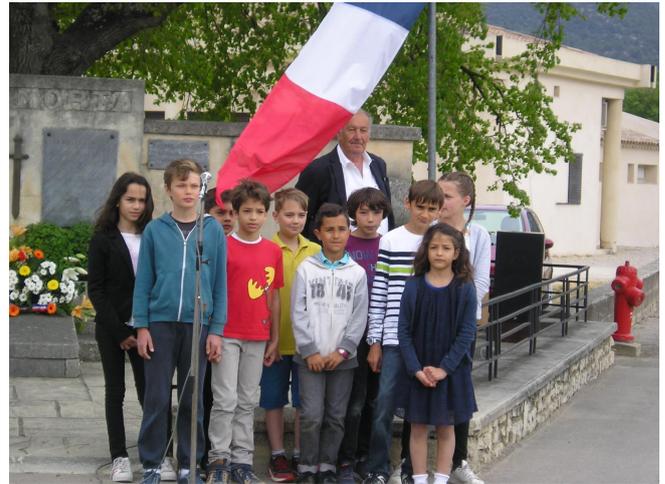
Le restaurant « Le loup bleu »,
entre le camping et le café du lac, au bord de l'étang de la Bonde
est ouvert et prêt à vous accueillir !

Tél : 04.90.08.05.79

LE LOUP BLEU
RESTAURANT

LA RUBRIQUE DE L'ÉCOLE

Commémoration du 8 Mai 2016



Mai 2016 : La classe de découverte à Buoux pour les élèves de GS, CP et CE1



Mai 2016 : Chorale des élèves de CM1-CM2 et des collégiens de La Tour d'Aigues



SIGNALÉTIQUE

« La signalétique sur le territoire, ce qu'il faut savoir »

Depuis deux ans, Cotelub s'est engagée résolument vers une amélioration du cadre de vie et notamment de la signalétique touristique sur l'ensemble de son territoire ; cela veut dire moins de panneaux et plus d'efficacité pour que le sud Luberon garde son « âme Luberon » avec ses produits du terroir, son artisanat, et une meilleure visibilité de ses acteurs économiques.

Pourquoi cet engagement ?

Avec la loi du 12 juillet 2010 sur la publicité, les enseignes et pré-enseignes, de nombreux changements réglementaires doivent être appliqués et ont été pris en compte dans le cadre de la révision de la charte signalétique du Parc du Luberon (février 2014).

Depuis le 13 juillet 2015, les changements applicables sur notre territoire les plus importants sont les suivants :

- la suppression des pré-enseignes dérogatoires pour les hôtels, garages, stations-services, et les activités en retrait de la voie publique
- de nouvelles règles plus strictes pour les enseignes : une seule enseigne scellée au sol par activité au lieu de deux.
- l'interdiction de toute publicité
- l'élaboration ou la révision de règlements locaux de publicité (RLP) sur tout le territoire

Quelle démarche à mettre en œuvre pour votre activité ?

Pour sa signalétique, tout commerce, artisanat ou entreprise, doit effectuer certaines démarches.

En effet, tout dispositif ou matériel supportant de la publicité, une pré-enseigne ou une enseigne doit faire l'objet d'une « **demande d'autorisation préalable** » ou d'une « **déclaration préalable** » (cerfa n° 14798*01) ; ce document renseigné est à déposer en mairie du lieu où se trouve l'activité.

Des explications en ce qui concerne les enseignes :

- l'enseigne apposée sur une façade ne peut avoir une surface cumulée excédant 15% de la surface de la façade ou 25 % lorsque la façade commerciale est inférieure à 50 m².
- les enseignes perpendiculaires (ou « en drapeau ») entrent dans le calcul de la surface des enseignes. Le recto et le verso se cumulent.
- Lorsque plusieurs activités occupent le même bâtiment, le cumul de toutes les enseignes, toutes activités confondues, doit respecter aussi ces pourcentages.

Des explications en ce qui concerne les pré-enseignes :

Les pré-enseignes sont interdites là où la publicité est interdite.

Des pré-enseignes **dérogatoires** sont autorisées, selon la charte signalétique locale (1 x 0,60 m), pour :

- les activités en relation avec la fabrication ou la vente de produits du terroir = 2 panneaux dans un rayon de 5 km
- les activités culturelles = 2 pré-enseignes dans un rayon de 5 km
- les monuments historiques, ouverts à la visite = 4 pré-enseignes dans un rayon de 10 km
- les manifestations exceptionnelles (de façon temporaire)

Des explications en ce qui concerne les publicités :

Les publicités sont interdites :

- hors agglomération
- dans le Parc Naturel Régional du Luberon
- dans les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysage
- dans les zones spéciales (ex. zone Natura 2000)

Les publicités lumineuses, numériques, ou sur bâches ou sur clôtures demeurent interdites ainsi que sur le mobilier urbain, les poteaux, les murs de soutènement.

Toute activité peut être signalée par la Signalisation d'Information Locale (SIL) : 4 lames maximum par activité (type DC43, DC29 : photo ci-contre). Elle concerne les services et équipements d'intérêt local utiles aux personnes en déplacement.



Règles à suivre

De plus, en collaboration avec le Parc naturel régional du Luberon, le projet de renouvellement des Relais Informations Services (RIS) implantés sur le territoire a été lancé (ex. RIS d'Ansouis ci-dessous). Ainsi, des activités et services pourront être mentionnés dans ces Relais d'Informations.



Ce travail relayé par l'ensemble des communes, permettra d'établir une signalétique homogène, lisible et valorisante, qui sera perçue comme outil de communication efficace sur le territoire et une meilleure visibilité de nos acteurs économiques.

Plus d'informations :

Cotelub - 04 90 07 48 12 ou votre mairie.

LES ASSOCIATIONS DE NOTRE COMMUNE

LE CHANT DES VAUCÈDES

Après vous avoir embarqués en croisière pour célébrer ses 10 ans, la troupe du **CHANT DES VAUCÈDES** se jette à nouveau à l'eau et vous propose son nouveau spectacle « **ENTRE MER ET DURANCE** ». Une évocation de l'eau suivie d'une œuvre entièrement originale « **LE PASSEUR DE DURANCE** » écrite et composée par deux des membres de la troupe seront au programme. Fidèles ou nouveaux spectateurs, vous étiez nombreux à partager notre plaisir de chanter les

Dimanche 12 juin au Temple de PERTUIS - rue Marceau- à 17H00

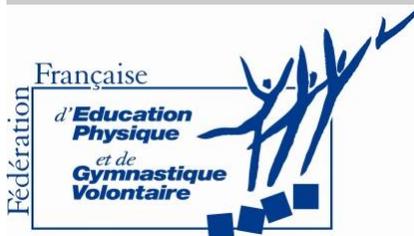
et Dimanche 26 juin au Temple de LA MOTTE D'AIGUES à 18H00.

MARCHÉ NOCTURNE

La saison estivale est lancée et le marché nocturne a repris son activité le jeudi 2 juin.

Nous vous attendons nombreux tous les jeudis soir de l'été et ce jusqu'au 25 août.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



La Gymnastique Volontaire - Sport & Plaisir

L'A.G.V. St. Martin - La Motte vous souhaite une agréable saison estivale et vous attend pour la reprise des cours début septembre.

Comme à chaque rentrée, nous serons présents sur le marché de St. Martin les dimanche 28 août et 4 septembre pour vous accueillir et enregistrer les inscriptions

pour la saison 2016/2017 (début le 12 septembre).

HORAIRES & ACTIVITES

Lundi	10h00 à 11h00	en extérieur	ACTI'MARCHE
Mardi	16h00 à 17h00	Salle polyvalente de La Motte	STRETCHING
Mardi	17h15 à 18h15	Salle polyvalente de La Motte	GYM ENFANTS
Mardi	18h30 à 19h30	Salle Polyvalente de La Motte	GYM DYNAMIQUE
Mercredi	09h45 à 11h00	en extérieur	GYM PLEIN AIR
Jeudi	18h30 à 19h30	Salle polyvalente de La Motte	PILATES
Vendredi	15h00 à 16h00	Foyer St. Martin	STRETCHING

INSCRIPTION TOUTE L'ANNEE (cotisation au prorata)

ANIMATRICES : Nathalie BESSE Cendrine BOUGON Nadine PINO

NOUVEAU : Compte tenu du succès des activités à l'extérieur, Acti'marche et gym plein air très appréciées par nos adhérent(e)s, l'A.G.V. a décidé de créer une nouvelle activité « Marche-Santé » dans le cadre des 10 000 pas par jour recommandés par l'OMS pour se maintenir en forme et préserver sa santé.

La séance se déroulera à un rythme modéré pendant environ deux heures, sur un terrain plat ou à faible dénivelé, sans difficultés techniques. Elle sera encadrée par une animatrice ayant obtenu une certification. Il est fortement recommandé d'acquérir un podomètre.

Cette activité sera mise en place à partir du mois d'octobre avec une sortie hebdomadaire tous les jeudi matin de 9h00 à 11h00 dans une zone géographique proche de la Motte d'Aigues.

DIRIGEANTS A.G.V. ST MARTIN - LA MOTTE

Josette MATHIOT, Présidente, Tél. 04 90 77 72 25 josette.mathiot84@orange.fr

Monique LE PROVOST, Trésorière, Tél. 06 27 40 40 68 m.le.provost@free.fr

Suzie MISTRE, Secrétaire, Tél. 04 90 77 67 72 suzie.mistre@gmail.com

Foyer Communal 84760 St. Martin de la Brasque / Courriel : josette.mathiot84@orange.fr

N° SIRET : 34255601600018 - code APE : 9312Z n° Agrément jeunesse et sports 84 88 247 FFEPGV - www.sport-santé.fr

CONVIVIALITÉ ET CULTURE À LA MOTTE



Association Convivialité et Culture
à la Motte d'Aigues

Bonjour à tous,

Eh oui, bien que nous soyons une association regroupant majoritairement des seniors, nos activités font comme celles des écoliers : elles s'arrêtent le temps des vacances scolaires : il y a ceux qui partent, ceux qui gardent les petits-enfants, et aussi ceux qui ont besoin de se reposer après de multiples occupations et reprendre des forces...

Plusieurs d'entre vous ont pu se faire une idée de nos activités, notamment si vous êtes allés au temple écouter deux concerts : les chœurs de musique brésilienne de la Roda où chantent plusieurs Mottassins et le concert lyrique des élèves de Montesclaros Merino et Philippe Casado dont Lucien Gardiol et Christine Ligot font partie ; dans les deux cas, le temple était rempli d'auditeurs ravis. Chanteurs et musiciens ont généreusement accepté de se produire au profit de l'achat de nouvelles chaises pour le temple, récemment rénové par la municipalité : celle-ci a effectué des travaux assurant la sécurité et le confort du temple (maintenant chauffé...). Une section de notre association s'est particulièrement consacrée à la mise en valeur de cet ouvrage : vous pouvez en suivre les étapes en allant sur le site : <http://templelamotte.eu/>

Au mois de juin, les participantes (et participants !) aux ateliers créatifs ont aussi exposé leurs travaux : couture, patchwork, broderie, peinture, modelage et ont accepté de vendre plusieurs de leurs œuvres, toujours au profit du temple.

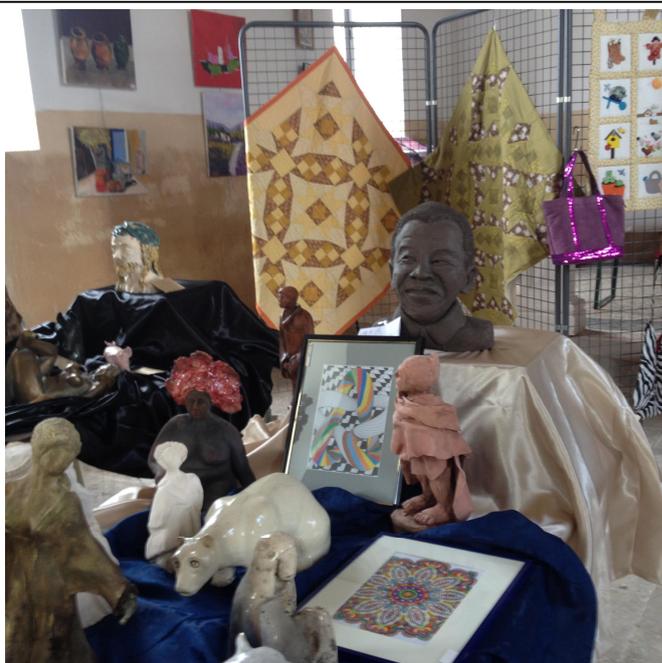
Au total, ces trois dernières activités, grâce à l'intérêt et la générosité des Mottassins, ont rapporté **1751 euros**. Ajoutés à ceux récoltés précédemment, ils vont permettre de commander des chaises dans l'été, chaises que vous aurez la joie d'inaugurer pour de prochains concerts.

En sus de nos ateliers réguliers : informatique, initiation au français pour étrangers, espagnol, couture, peinture, piano, modelage, nous avons eu le plaisir de pouvoir ajouter deux activités : le yoga et la marche nordique, qui, dès le démarrage, ont rencontré un vif succès auprès de nos adhérents.

Notre club de marche fonctionne toujours bien sûr, qu'il s'agisse de « mamies-randos » ou de randonnées plus conséquentes ; en mai, plusieurs marcheurs courageux ont arpenté les Cévennes pendant 3 jours, malgré un temps mitigé ; mais nous avons tous profité de paysages magnifiques.

J'espère que le récit de nos « exploits » vous donnera envie de vous joindre à nous à la rentrée : les nouveaux sont les bienvenus, quel que soit le niveau de leurs connaissances dans le domaine qui les intéresse ; mais une fois qu'on est entré dans l'engrenage... Nous avons bien des adhérents qui se réjouissent de pouvoir pratiquer plusieurs activités dans une atmosphère simple et conviviale. Et si vous avez des connaissances ou des talents à faire partager, nous serions heureux de compter de nouveaux bénévoles : qu'il s'agisse de parler anglais, de fabriquer des paniers, de faire revivre le provençal... Nous vous attendons ... A bientôt !

Présidente : Claudine Bideau : claudine.bideau@orange.fr -
Tél : 04.90.07.75.82



FÊTE VOTIVE 2016

La Motte d'Aigues

organisée par le comité des fêtes de la Motte d'Aigues

Vendredi 8 Juillet

19h Apéro Ouverture

Offert par le CdF

20h Soirée Dansante

Avec l'orchestre Alexandre Melchior

Samedi 9 Juillet

10h-17h Marché Artisanal

Parking Cerisiers

15h Concours de Boules

Équipe choisie de 2 joueurs, 90€ + FP
Inscription Bar de la Motte - 10€/équipe
Consolante automatique
Tirage 15h30

16h Concours de Boules Enfants -12 ans

À la mêlée. FP offert
Récompense à tous les enfants inscrits
Inscription Bar de la Motte
Tirage 16h30

20h Repas Moules Frites

Menu : moules frites
Prix adulte : 12€
Enfant -12 ans : 5€ + 1 boisson offerte
Attention : Réservation obligatoire avant le jeudi 7 juillet dernier délai.
Contacter Sonia au 06 46 06 13 25
ou Ludivine au 06 13 89 11 21

21h Soirée Dansante

DJ Charly

Dimanche 10 Juillet

9h Concours de Contrée

Par équipe, 80€ + les mises
Inscription 10€ par équipe au Bar de la Motte

15h Concours de Boules

Équipe choisie de 2 joueurs, 90€ + FP
Inscription Bar de la Motte - 10€/équipe
Consolante automatique - Tirage 15h30

20h Repas

Menu : tomate mozza, gardiane riz, fromage, dessert et café compris
Prix adulte : 16€
Enfant -12 ans : 7€ + 1 boisson offerte
Attention : Réservation obligatoire avant le jeudi 7 juillet dernier délai.
Contacter Sonia au 06 46 06 13 25
ou Ludivine au 06 13 89 11 21

21h Soirée Dansante

Orchestre Alexandre Melchior

23h Feu d'Artifice

Offert par la municipalité

Lundi 11 Juillet

9h Concours de Boules Jeu Provençal Triplette

Équipe choisie de 3 joueurs, 100€ + FP
Consolante automatique - 15€/équipe
Inscription 9h30 Bar de la Motte - Tirage 10h30

12h Repas

Menu : salade, frite, 1 saucisse, 1 merguez, 1 andouillette, 1 verre de vin.
Prix : 10€

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération - Ne pas jeter sur la voie publique - Maxi Prim Perituis 04 90 79 44 20



Manèges forains, buvette, restauration sur place.
En cas de mauvais temps, les concours de boules seront annulés.
Le Comité des Fêtes décline toute responsabilité en cas d'incidents ou d'accidents.
Le CdF se réserve le droit de supprimer certains divertissements.